

Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur: M. MOZGALA

Membres: Mmes FORBIN, LEBLOND, QUENTEL,

MM. EYL, BEZIA, LE BOULC'H, RAMACKERS

Excusés: MM. BEAUJOUAN, LE PRUNENNEC

PV du 20 août 2024

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer <u>sur papier officiel du club</u> (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- Championnat ou coupe
- Catégorie
- Division et poule
- Numéro du match
- Date

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.



MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter:

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier. (Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme «avisé» lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : http://essonne.fff.fr (formulaires : demande de délégué officiel).



Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture du stade municipal Maurice Perraguin du 11 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saintry sur Seine

Fermeture du terrain de football du site des Montelièvres jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Epinay sur Orge

Fermeture des stades du Breuil et des Templiers les vendredi 1^{er} novembre 2024 et samedi 11 novembre 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Vigneux sur Seine

Fermeture des structures sportives municipales les jours fériés en 2024.

Courriel de la Mairie des Ulis

Fermeture sur le stade Jean-Marc Salinier du terrain en herbe n°1 le samedi 28 septembre 2024.

COUPES

Pour rappel, toutes les équipes engagées en championnat (sauf U15) ou critérium (sauf +55) participent aux différentes Coupes ou Challenge du District, selon leurs règlements respectifs. Si vous ne souhaitez pas y participer, merci de vous désengager avant le 2 septembre 2024.

CALENDRIERS

Les calendriers des dernières divisions U14/U16/U18, Seniors F à 11, +45 ans et +55 ans paraitront fin août pour débuter la compétition les 21 et 22 septembre 2024, les derniers engagements seront pris en compte jusqu'au 26 août 2024 ainsi que les désengagements (gratuits jusqu'à cette date).

Seniors Fà 11

Notification Extranet LPIFF de VAL YERRES CROSNE AF

demandant l'engagement d'une équipe Seniors F à 11.

La Commission engage cette équipe en D1.

Cette équipe participera à la Coupe de l'Essonne Seniors F à 11.

Seniors

D5/B

Courriel de MONTGERON ES.

Suite à un problème d'affichage à la parution des calendriers sur le site internet, l'anomalie a été rectifiée.

Voir le calendrier modifié.

CDM et Vétérans

Courriel de DOURDAN SPORTS.

Après vérification des calendriers CDM D1 et Vétérans D3/B, l'alternance est bien respectée.



U14

Notification Extranet LPIFF de MONTGERON ES demandant l'engagement d'une troisième équipe U14. La Commission engage cette équipe en D4.

HORAIRES PARTICULIERS/CHANGEMENT DE TERRAIN

DEROGATIONS – SAISON 2024/2025 de l'article 10.3 du RSG du District,

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

La Commission demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

Seniors F à 11

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 16 h 00, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

Lecture du courriel

BOISSY FC 91		
Seniors F à 11 * D1	17h00	Accord de la Commission.

ETAMPES FC		
Seniors F à 11 * D1	17h30	Accord de la Commission.
EVRY FC		
Seniors F à 11 * D1	17h00	Accord de la Commission.
IGNY AFC		
Seniors F à 11 * D1	17h30	Accord de la Commission.
MARCOUSSIS NOZAY LA VIL	LE DU BOIS FC	
Seniors F à 11 * D1	18h00	Accord de la Commission.



ORSAY BURES FC		
Seniors F à 11 * D1	15h00	Accord de la Commission.
PALAISEAU US		
Seniors F à 11 * D1	17h00	Accord de la Commission.
ST MICHEL FC 91		
Seniors F à 11 * D1	18h00	Accord de la Commission.
TROIS VALLEES FC		
Seniors F à 11 * D1	17h00	Accord de la Commission.

<u>Seniors</u>

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

BOUSSY-QUINCY FC		
Seniors D2/B	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D5/D	15h30	Accord de la Commission.
·		
BREUILLET FC		
Seniors D2/B	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D3/A	15h30	Accord de la Commission.
COUDRAYSIEN FC		
Seniors D3/A	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D5/D	15h30	Accord de la Commission.
DOURDAN SPORTS		
Seniors D3/A	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D4/B	16h00	Accord de la Commission.
ETAMPES FC		
Seniors D2/A	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D5/C	16h00	Accord de la Commission.
EVRY FC		
Seniors D1	14h00	Accord de la Commission.
Seniors D3/A	14h00	Accord de la Commission.
		



FLEURY 91 FC		
Seniors D2/A	12h00	Accord de la Commission.
,		
GRIGNY US		
Seniors D1	14h00	Accord de la Commission.
Seniors D4/B	16h00	Accord de la Commission.
JUVISY ACADEMIE		
Seniors D4/B	15h30	Accord de la Commission.
LINAS MONTLHERY ESA		
Seniors D3/B	15h45	Accord de la Commission.
LISSOIS FC	4.41.05	
Seniors D2/A	14h00	Accord de la Commission.
Seniors D4/B	16h00	Accord de la Commission.
LICCOIC LIODIZON		
LISSOIS-HORIZON	17h00	Accord de la Commission.
Seniors D5/C	171100	Accord de la Commission.
LONGJUMEAU FC		
Seniors D2/A	14h00	Accord de la Commission.
Seniors D4/A	16h00	Accord de la Commission.
Semois Day N	101100	Accord de la commissioni
MASSY 91 FC		
Seniors D3/A	15h30	Accord de la Commission.
,		
MENNECY CS		
Seniors D2/B	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D4/A	15h30	Accord de la Commission.
MORSANG SUR ORGE FC		
Seniors D2/A	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D5/D	16h00	Accord de la Commission.
PALAISEAU US	4.Cl. OC	Associated a contract
Seniors D2/A	16h00	Accord de la Commission.
DODTH CALC DIS ORANGIS US		
PORTUGAIS RIS ORANGIS US	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D4/A Seniors D5/D	15h30 15h30	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
Schlors DJ/D	חכווכד	Accord de la Collillission.
SAVIGNY FOOT CO		
Seniors D1	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D2/B	15h30	Accord de la Commission.
· · · / -		



ST GERMAIN SAINTRY ST PI	ERRE FC	
Seniors D2/B	16h00	Accord de la Commission.
Seniors D4/A	16h00	Accord de la Commission.
ST MICHEL FC 91		
Seniors D3/A	16h00	Accord de la Commission.
TREMPLIN FOOT		
Seniors D4/A	15h30	Accord de la Commission.
TROIS VALLEES FC		
Seniors D5/B	16h00	Accord de la Commission.
VILLEBON SPF		
Seniors D5/B	15h30	Accord de la Commission.
VIRY CHATILLON ES		
Seniors D2/B	16h00	Accord de la Commission.
WICCOLIC EC		
WISSOUS FC Seniors D3/B	15h30	Accord de la Commission.
Seniors D5/A	15h30	Accord de la Commission.
Jemora Daja	131130	Accord de la commission.

<u>CDM</u>

Lecture des dossiers d'engagement

ARPAJONNAIS RC

CDM D1 10h00 Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

JEUNESSE ETAMPOISE

CDM D2/A 11h00 Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

<u>U14</u>

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

AIGLE FERTOISE		
U14 D3/C	13h30	Accord de la Commission.



ARPAJONNAIS RC		
U14 D1	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	13h00	Accord de la Commission.
014 03/ 6	131100	Accord de la Commission.
BALLANCOURT FC		
U14 D3/B	14h30	Accord de la Commission.
014 03/0	141130	Accord de la Commission.
BENFICA YERRES		
U14 D4	13h00	Accord de la Commission.
<u> </u>		
BOISSY FC 91		
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
BOUSSY-QUINCY FC		
U14 D3/A	13h00	Accord de la Commission.
U14 D4	13h00	Accord de la Commission.
01.5.	201100	7.00014 40 14 00111111000111
BRETIGNY FOOT CS		
U14 D2/A	16h00	Accord de la Commission.
01.02,71	201100	7.00014 40 14 00111111000111
BREUILLET FC		
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.
014 03/0	101100	Accord de la commission
BRUNOY FC		
U14 D2/B	15h00	Accord de la Commission.
,		
COUDRAYSIEN FC		
U14 D4	13h00	Accord de la Commission.
U14 D4	13h00	Accord de la Commission.
COURCOURONNES FC		
U14 D2/A	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
L		
DOURDAN SPORTS		
U14 D2/A	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
	<u> </u>	
DRAVEIL FC		
U14 D2/B	13h30	Accord de la Commission.
U14 D4	15h15	Accord de la Commission.



EPINAY ATHLETICO FC		
U14 D2/A	17h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	17h00	Accord de la Commission.
EPINAY SUR ORGE SC		
U14 D1	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/A	14h00	Accord de la Commission.
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
ETAMPES FC		
U14 D2/B	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/A	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
EVRY COURCOURONNES AS		
U14 D3/C	15h00	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
EVRY FC		
U14 D1	15h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	17h00	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 4)	13h00	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 5)	17h00	Accord de la Commission.
FLEURY 91 FC		
U14 D1	12h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	12h00	Accord de la Commission.
GRIGNY FC		
U14 D4	12h30	Accord de la Commission.
GRIGNY US		
U14 D4	17h30	Accord de la Commission.
JANVILLE LARDY ASL		
U14 D3/B	14h00	Accord de la Commission.
JEUNESSE ETAMPOISE		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
JUVISY ACADEMIE		
U14 D3/B	16h00	Accord de la Commission.



LINAS MONTLHERY ESA		
U14 D1	14h30	Accord de la Commission.
U14 D3/C	16h15	Accord de la Commission.
014 D3/C	101113	Accord de la Commission.
LISSOIS-ITTEVILLE		
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
U14 D4	14h00	Accord de la Commission.
LONGJUMEAU FC		
U14 D2/A	14h00	Accord de la Commission.
U14 D3/B	14h00	Accord de la Commission.
014 03/0	141100	Accord de la commissioni
MARCOUSSIS NOZAY LA VIL	LE DU BOIS FC	
U14 D3/D	14h00	Accord de la Commission.
<u> </u>		
MASSY ACADEMY		
U14 D1	16h00	Accord de la Commission.
•		
MNVDB-VILLEJUST		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
MONTGERON ES		
U14 D2/A	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 2)	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4 (équipe 3)	15h00	Accord de la Commission.
MORANGIS CHILLY FC		
U14 D2/B	16h00	Accord de la Commission.
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.
MORSANG SUR ORGE FC		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
L		
ORSAY BURES FC		
U14 D3/C	15h00	Accord de la Commission.
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
PALAISEAU US		
U14 D1	14h00	Accord de la Commission.
PARAY FC		
U14 D2/A	15h00	Accord de la Commission.
U14 D3/C	15h00	Accord de la Commission.
-, -		



PAYS LIMOURS ENT		
U14 D3/C	14h00	Accord de la Commission.
RIS ORANGIS US		
U14 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
U14 D3/C	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	12h00	Accord de la Commission.
SAVIGNY FOOT CO		
U14 D2/A	16h15	Accord de la Commission.
U14 D4	16h15	Accord de la Commission.
SOISY SUR SEINE AS		
U14 D3/A	14h30	Accord de la Commission.
01.50/		
ST GERMAIN LES ARPAJON AS		
U14 D3/D	14h30	Accord de la Commission.
01123/2	111100	7.000.0 00 10 00
ST GERMAIN SAINTRY ST PIERRE	FC	
U14 D3/C	16h30	Accord de la Commission.
014 03/ 0	101130	Accord de la commission.
ST MICHEL FC 91		
U14 D3/D	16h00	Accord de la Commission.
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
014 04	101100	Accord de la Commission.
ST VRAIN-SO VERTOIS		
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
014 04	131100	Accord de la Commission.
CLID ECCONNE		
SUD ESSONNE	1Fb00	Assert de la Commission
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
TREMBLINI FOOT		
TREMPLIN FOOT	14h00	Accord de la Commission.
U14 D2/B	141100	Accord de la Commission.
TROIS VALUES OF A PROPERTY OF	<u> </u>	
TROIS VALLEES-OLLAINVILLE ENT	-	Accord do la Carreria i
U14 D3/D	15h00	Accord de la Commission.
11115.00		
ULIS CO	4.61.00	
U14 D3/B	16h00	Accord de la Commission.
VAL YERRES CROSNE AF		
U14 D1 U14 D3/D	16h00 16h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.



VERT LE GRAND US		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
VIGNEUX FCO		
U14 D2/B	16h30	Accord de la Commission.
U14 D3/D	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4	16h30	Accord de la Commission.
VILLABE ETS		
U14 D2/B	16h30	Accord de la Commission.
U14 D3/A	16h30	Accord de la Commission.
U14 D4	15h00	Accord de la Commission.
VILLEBON SPF		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
VILLEMOISSON FC		
U14 D4	16h00	Accord de la Commission.
VIRY CHATILLON ES		
U14 D3/A	13h30	Accord de la Commission.
U14 D4	13h30	Accord de la Commission.
WISSOUS FC		
U14 D3/C	14h30	Accord de la Commission.

<u>U15</u>

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

AIGLE FERTOISE		
U15 D1/A	13h30	Accord de la Commission.
ARPAJONNAIS RC		
U15 D1/A	15h00	Accord de la Commission.
BRUNOY FC		
U15 D1/A	15h00	Accord de la Commission.
COURCOURONNES FC		
U14 D1/B	16h30	Accord de la Commission.



EPINAY ATHLETICO FC		
U15 D1/B	15h00	Accord de la Commission.
FLEURY 91 FC		
U15 D1/B	12h00	Accord de la Commission.
LINIAC MONTHLIEDVECA		
LINAS MONTLHERY ESA U15 D1/A	14h30	Accord de la Commission.
013 01/A	141130	Accord de la commission.
MASSY 91 FC		
U15 D1/B	14h00	Accord de la Commission.
MORANGIS CHILLY FC		
U15 D1/A	16h00	Accord de la Commission.
ORSAY BURES FC		
U15 D1/B	15h00	Accord de la Commission.
DALAICEALLIC		
PALAISEAU US U15 D1/A	17h00	Accord de la Commission.
013 D1/A	171100	Accord de la commission.
RIS ORANGIS US		
U15 D1/A	16h00	Accord de la Commission.
SUD ESSONNE		
U15 D1/A	16h00	Accord de la Commission.
		1
TIGERY AS	451.00	
U15 D1/B	15h00	Accord de la Commission.
THIS CO		
ULIS CO U15 D1/B	16h00	Accord de la Commission.
013 01/0	101100	Accord de la Commission.
VAL YERRES CROSNE AF		
U15 D1/B	16h00	Accord de la Commission.
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		

<u>U16</u>

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :



AIGLE FERTOISE		
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
ARPAJONNAIS RC		
U16 D2/A	15h00	Accord de la Commission.
BALLANCOURT FC		
U16 D2/A	15h00	Accord de la Commission.
U16 D3/B	12h00	Accord de la Commission.
-		
BENFICA YERRES		
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
BIEVRES AC		
U16 D4	14h30	Accord de la Commission.
BOUSSY-QUINCY FC		
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
BRETIGNY FOOT CS		
U16 D1	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	16h00	Accord de la Commission.
BRUNOY FC		
U16 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
DOURDAN SPORTS		
U16 D2/A	14h00	Accord de la Commission.
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
DRAVEIL FC		
U16 D3/B	12h30	Accord de la Commission.
U16 D4	12h30	Accord de la Commission.
EPINAY SUR ORGE SC		
U16 D2/A	12h30	Accord de la Commission.
U16 D3/A	12h30	Accord de la Commission.
ETAMPES FC		
U16 D2/B	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
01001	12.1.00	7100014 40 14 0011111110010111



EVRY COURCOURONNES AS		
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
EVRY FC		
U16 D1	16h00	Accord de la Commission.
U16 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
FLEURY 91 FC		
U16 D3/B	16h00	Accord de la Commission.
•		
GRIGNY US		
U16 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
JANVILLE LARDY ASL		
U16 D4	11h30	Accord de la Commission.
JUVISY ACADEMIE		
U16 D3/B	13h30	Accord de la Commission.
LINAS MONTLHERY ESA		
U16 D1	13h30	Accord de la Commission.
U16 D3/B	11h00	Refus de la Commission. Le club
doit demander l'accord aux	clubs adverses pour chac	que rencontre.
	-	
LISSOIS-ITTEVILLE		
LISSOIS-ITTEVILLE U16 D3/A	12h00	Accord de la Commission.
	12h00	Accord de la Commission.
U16 D3/A	12h00	Accord de la Commission.
	12h00 12h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
U16 D3/A LONGJUMEAU FC		
U16 D3/A LONGJUMEAU FC U16 D2/B	12h00	
U16 D3/A LONGJUMEAU FC U16 D2/B MARCOUSSIS NOZAY LA VIL	12h00	
U16 D3/A LONGJUMEAU FC U16 D2/B	12h00 LE DU BOIS FC	Accord de la Commission.
U16 D3/A LONGJUMEAU FC U16 D2/B MARCOUSSIS NOZAY LA VIL U16 D2/B	12h00 LE DU BOIS FC 14h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
U16 D3/A LONGJUMEAU FC U16 D2/B MARCOUSSIS NOZAY LA VIL U16 D2/B U16 D4	12h00 LE DU BOIS FC 14h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
U16 D3/A LONGJUMEAU FC U16 D2/B MARCOUSSIS NOZAY LA VIL U16 D2/B U16 D4 MASSY 91 FC	12h00 LE DU BOIS FC 14h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
U16 D3/A LONGJUMEAU FC U16 D2/B MARCOUSSIS NOZAY LA VIL U16 D2/B U16 D4	12h00 <u>LE DU BOIS FC</u> 14h00 12h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission. Accord de la Commission.
U16 D3/A LONGJUMEAU FC U16 D2/B MARCOUSSIS NOZAY LA VIL U16 D2/B U16 D4 MASSY 91 FC U16 D2/B	12h00 LE DU BOIS FC 14h00 12h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission. Accord de la Commission. Accord de la Commission.
U16 D3/A LONGJUMEAU FC U16 D2/B MARCOUSSIS NOZAY LA VIL U16 D2/B U16 D4 MASSY 91 FC U16 D2/B U16 D4	12h00 LE DU BOIS FC 14h00 12h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission. Accord de la Commission. Accord de la Commission.
U16 D3/A LONGJUMEAU FC U16 D2/B MARCOUSSIS NOZAY LA VIL U16 D2/B U16 D4 MASSY 91 FC U16 D2/B	12h00 LE DU BOIS FC 14h00 12h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission. Accord de la Commission. Accord de la Commission.



MORSANG SUR ORGE FC		
U16 D3/B	13h30	Accord de la Commission.
U16 D4	11h30	Accord de la Commission.
PALAISEAU US		
U16 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
PARAY FC		
U16 D3/A	15h00	Accord de la Commission.
PAYS LIMOURS ENT		
U16 D3/A	14h00	Accord de la Commission.
PLESSIS PATE ES		
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
PORTUGAIS RIS ORANGIS US		
U16 D4	13h30	Accord de la Commission.
RIS ORANGIS US		
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
SAVIGNY FOOT CO		
U16 D1	14h30	Accord de la Commission.
U16 D4	15h15	Accord de la Commission.
ST GERMAIN SAINTRY ST PIERR	E FC	
U16 D2/A	 14h00	Accord de la Commission.
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
ST MICHEL FC 91		
U16 D2/B	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4	12h00	Accord de la Commission.
TROIS VALLEES-OLLAINVILLE EN	NT	
U16 D4 (équipe 1)	12h00	Accord de la Commission.
U16 D4 (équipe 2)	14h00	Accord de la Commission.
- 10 5 · (cquipe 2)	100	
VAL YERRES CROSNE AF		
U16 D2/A	15h00	Accord de la Commission.
010 02/17	131100	Accord de la Commission.
VERRIERES LE BUISSON TRAIT L	INION	
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
010 07	171100	Accord ac la commission.



VERT LE GRAND-ST VRAIN		
U16 D4 (équipe 1)	13h30	Accord de la Commission.
U16 D4 (équipe 2)	12h00	Accord de la Commission.
VILLABE ETS		
U16 D2/B	12h30	Accord de la Commission.
VILLEMOISSON FC		
U16 D4	14h00	Accord de la Commission.
VIRY CHATILLON ES		
U16 D1	12h00	Accord de la Commission.
U16 D2/B	14h00	Accord de la Commission.

<u>U18</u>

Pour les demandes d'horaires particuliers au-delà de 15 h 30, accord de la Commission sous réserve que le club soit doté d'un éclairage homologué selon les prescriptions de la FFF et classé par la Commission compétente :

DALLANCOURT FC		
BALLANCOURT FC	1 2	
U18 D3	15h00	Accord de la Commission.
BOUSSY-QUINCY FC		
U18 D3	15h30	Accord de la Commission.
BRETIGNY FOOT CS		
U18 D1	14h00	Accord de la Commission.
BRUNOY FC		
U18 D3	12h00	Accord de la Commission.
DOURDAN SPORTS		
U18 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
U18 D3	12h00	Accord de la Commission.
DRAVEIL FC		
U18 D2/A	12h30	Accord de la Commission.
EPINAY SUR ORGE SC		
U18 D3	12h30	Accord de la Commission.



ETAMPES FC		
U18 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
EVRY COURCOURONNES AS		
U18 D3	12h00	Accord de la Commission.
EVRY FC		
U18 D1	12h00	Accord de la Commission.
U18 D2/A	12h00	Accord de la Commission.
GRIGNY US		
U18 D3	12h00	Accord de la Commission.
JANVILLE LARDY ASL		
U18 D3	14h00	Accord de la Commission.
32333		7.00010 00101010101011
LINAS MONTLHERY ESA		
U18 D1	13h30	Accord de la Commission.
010 01	151150	Accord de la commission.
LONGHIMEALLEC		
LONGJUMEAU FC U18 D1	12h00	Accord de la Commission.
U18 D3	121100 14h00	Accord de la Commission.
018 03	141100	Accord de la Commission.
MARCOUSSIS NOZAY LA VILLE	DIT DOIS EC	
U18 D1	12h00	Accord de la Commission.
U18 D3	12h00	Accord de la Commission.
010 03	121100	Accord de la commission.
MASSV 01 FC		
MASSY 91 FC U18 D2/A	13h30	Accord de la Commission.
018 DZ/A	131130	Accord de la Commission.
MODANICIS CUILLY 50		
MORANGIS CHILLY FC	12500	Accord do la Commission
U18 D2/B	12h00	Accord de la Commission.
MODGANIG (US 0305.50		
RACOULARIC CLID CODE FE		I
MORSANG SUR ORGE FC	441.00	
U18 D3	11h30	Accord de la Commission.
U18 D3	11h30	Accord de la Commission.
U18 D3 PALAISEAU US		
U18 D3	11h30 12h00	Accord de la Commission. Accord de la Commission.
PALAISEAU US U18 D1		
PALAISEAU US U18 D1 PAYS LIMOURS ENT	12h00	Accord de la Commission.
PALAISEAU US U18 D1		
PALAISEAU US U18 D1 PAYS LIMOURS ENT	12h00	Accord de la Commission.
PALAISEAU US U18 D1 PAYS LIMOURS ENT	12h00	Accord de la Commission.
PALAISEAU US U18 D1 PAYS LIMOURS ENT U18 D2/A	12h00	Accord de la Commission.



RIS ORANGIS US		
U18 D3	14h00	Accord de la Commission.
SAVIGNY FOOT CO		
U18 D3	16h30	Accord de la Commission.
ST GERMAIN SAINTRY ST	PIERRE FC	
U18 D3	12h00	Accord de la Commission.
ST MICHEL FC 91		
U18 D1	14h00	Accord de la Commission.
U18 D2/B	14h00	Accord de la Commission.
VAL YERRES CROSNE AF		
U18 D1	15h30	Accord de la Commission.
VERRIERES LE BUISSON T	RAIT UNION	
U18 D2/B	12h30	Accord de la Commission.
VILLABE ETS		
U18 D3	12h30	Accord de la Commission.
VIRY CHATILLON ES		
U18 D1	12h00	Accord de la Commission.
U18 D3	14h00	Accord de la Commission.

<u>Vétérans</u>

Lecture des dossiers d'engagement

AOP CORBEIL

Vétérans D4/B 9h45 **Refus de la Commission.**

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

LINAS MONTLHERY ESA

Vétérans D2/A 9h15 Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

PLESSIS PATE ES

Vétérans D3/C 10h00 Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.



SAVIGNY FOOT CO

Vétérans D110h00Refus de la Commission.Vétérans D3/A10h00Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

+45 ans

Lecture des dossiers d'engagement

AOP CORBEIL

+45 ans 9h45 Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

ARPAJONNAIS RC

+45 ans 9h00 Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

COURCOURONNES FC

+45 ans 9h45 **Refus de la Commission.**

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.

+55 ans

Lecture du dossier d'engagement

VILLEMOISSON FC

+55 ans 10h00 Refus de la Commission.

Le club doit demander l'accord aux clubs adverses pour chaque rencontre.